

COMITÉ DU SOUVENIR DES FUSILLÉS

Janvier 2022

UN AUTOMNE 41

Bulletin du Comité départemental du Souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure

Nous étions 6 000 à Châteaubriant

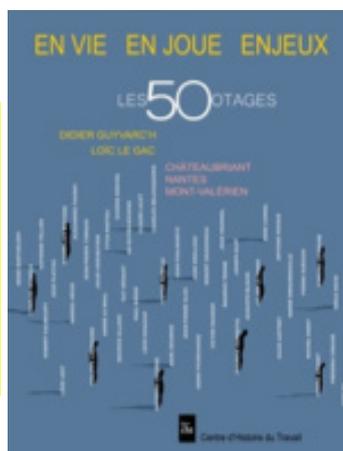
La cérémonie commémorative des fusillades du 22 octobre 1941 a conduit 6 000 personnes, dont beaucoup de jeunes, dans la Sablière, le 17 octobre 2021 pour rendre hommage, sur les lieux mêmes de leur supplice, aux 27 résistants, fusillés comme otages en représailles à l'exécution à Nantes du lieutenant-colonel Hotz, le 20 octobre 1941. Cette forte affluence dans le contexte des mesures sanitaires prescrites est un réel succès. Et une réponse démocratique au climat nauséabond ambiant.



Vue d'une partie de la foule rassemblée dans la carrière

©Patrice Morel

- Sommaire**
- p 2: Les cérémonies du 80e anniversaire
 - p 3: L'éditorial
 - p 4: Histoire:
Les fusillés de 1943
 - p 5: Histoire:
15 décembre 1941
 - p 6: Nécrologies
 - p 7: La vie du comité
 - p 8: Livres



www.resistance-44.fr

L'Assemblée Générale 2022 du Comité du Souvenir est prévue le 26 février à Saint-Nazaire (salle de la Bouletterie)

Sous réserve des règles sanitaires en vigueur à cette date

*Les membres du conseil d'administration
du Comité départemental du Souvenir des fusillés
de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance
en Loire-Inférieure,
vous adressent
leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année*

**Commémorations
des fusillades de 1943
à l'issue des «procès»
dits des «42 et des 16»**

**Samedi 29 janvier
et Dimanche 30 Janvier**

Voir page 4

RÉSISTANCE 44

www.resistance-44.fr

comitesouvenir@orange.fr



80^e anniversaire : un foisonnement mémoriel

Les participants, venus de diverses régions (une trentaine de cars), ont découvert un site rénové. De très nombreuses personnalités étaient présentes. Robin Renucci, directeur des Tréteaux de France, a lu une adresse au public avant de laisser le plateau à 200 enfants de Châteaubriant et Sevrans pour une évocation artistique.

La matinée avait commencé par un rassemblement devant la stèle de la Blisière, en forêt de Juigné où 9 neufs otages ont été fusillés le 15 décembre 1941 dans le cadre d'une opération répressive frappant 95 otages.



◀ Au Petit-Auverné, les familles avec S. Adry

La veille, samedi 16 octobre plusieurs initiatives avaient ouvert ce riche programme commémoratif: devant la stèle à l'emplacement du camp de Choisel, dans la cour du château où les corps des fusillés furent entassés avant d'être inhumés dans 9 communes des environs. C'est précisément dans l'une d'elles, au Petit-Auverné que s'est déroulée une émouvante cérémonie de pose d'une plaque à l'entrée du cimetière où furent inhumés Jules Auffret, Marc Bourhis et Guy Môquet, en présence de Anne-Marie Saffray-Môquet, fille adoptive de Prosper Môquet et de Michel et Yves Quiniou, petit-fils de Jules Auffret.

La médiathèque de Châteaubriant accueillait ensuite plusieurs auteurs pour une rencontre-dédicace.

En fin d'après-midi, le musée fêtait ses 20 ans devant un public nombreux.

Le soir au Théâtre de Verre, un débat réunissait plusieurs historiens.



Le Chant des partisans interprété par les enfants d'Indre

Le 20 octobre, le comité d'Indre organisait en bord de Loire avec les élèves des classes de CM2 et leurs enseignants une déambulation historique avec des véhicules d'époque sur le thème de la Résistance. Le dimanche 24 octobre il rassemblait un public nombreux depuis le môle jusqu'au cimetière.



Commémoration au champ de tir du Bêle

Cette manifestation clôturait une semaine dense dont un temps fort le 22 octobre à Nantes. L'après-midi en présence des personnalités et de nombreuses délégations syndicales CGT, FSU et Solidaires, politiques PCF et mémorielles FNDIRP, ARAC, ANACR des hommages ont été rendus au Monument aux 50 Otages et à la Résistance puis au champ de tir du Bêle où la comédienne Martine Ritz a procédé à l'appel aux morts, accompagné avec beaucoup d'émotion de poèmes et de chants, la troisième cérémonie se déroulant au cimetière de la Chauvinière où sont inhumés un certain nombre d'otages.

La Veillée du souvenir s'est

exceptionnellement déroulée cette année sous chapiteau place Roger Salengro, à deux pas de la rue du Roi-Albert. Elle a été marquée par la présentation de Clément



Leparoux, les allocutions de Christian Retailleau, président du Comité départemental et membre du bureau national de l'Amicale, de Johanna Rolland, maire de Nantes et du préfet Didier Martin.

Les 200 participants ont ensuite assisté à la talentueuse interprétation de la pièce *Les 50*, créée par le Théâtre d'ici et d'ailleurs avant de se retrouver dans les salons de l'Hôtel de ville à l'invitation de l'adjoint au maire Olivier Chateau pour un moment de convivialité et la présentation du livre *En vie, en joue, enjeux* par leurs auteurs Didier Guyvarc'h et Loïc Le Gac.

La pièce *Les 50* a connu un vif succès dès la première, le 15 octobre, salle Paul Fort puis le 16. Elle a de nouveau fait un triomphe le 22 au Théâtre de Châteaubriant, puis à St-Julien-de-Concelles. Pendant un mois du 8 octobre au 5 novembre de nombreux visiteurs se sont attardés place Royale devant l'exposition réalisée par les Archives municipales. Les Archives départementales ont proposé une conférence d'Annie et Claude Penetier, ainsi que la projection du film de Marc Grangiens *Un octobre 41*, tandis que L'Humacafé© présentait au Lieu Unique le film méconnu de René Vautier *Châteaubriant, mémoire vivante*

Solidarité, paix, mémoire

Le 80e anniversaire a donné lieu à une importante couverture médiatique, dont ce compte-rendu n'est pas exhaustif.

Le 4 octobre, *Ouest France* a donné le coup d'envoi avec un long article de Roberte Jourdon détaillant l'ensemble des initiatives, suivi le 9 par une présentation du livre *En vie, en joue, enjeux*. Le quotidien y est revenu le week-end sous les signatures de Pauline Baumer, Roberte Jourdon et Didier Gourin.

Le 11 octobre Dominique Bloyet a présenté le programme avant de consacrer dans *Presse-Océan* deux pages aux 50 Otages le 17 octobre et une interview de Carine Picard-Nilès, après celle de Didier Guyvarc'h sur le livre.

Les initiatives des comités d'Indre et de Châteaubriant ont également été annoncées par *Ouest-France*.

L'Humanité a publié une série de 8 récits de Pierre-Louis Basse et un dossier dans *L'Humanité-Dimanche*. S'y sont ajoutés la retranscription d'un débat de la Fête de L'Humanité puis deux articles de Serge Wolikow sur la politique des otages dans *L'Humanité* puis *L'Humanité-Dimanche*.

En revanche les échos de l'événement qu'a constitué la présence le dimanche de 6 000 personnes dans la carrière ont été discrets. A noter toutefois un long reportage de Claire Dubois dans *Ouest-France* du 23 octobre sur les cérémonies de Nantes.

Les médias audiovisuels n'ont pas été en reste : interviews de D. Guyvarc'h puis L. Le Gac sur *FR3*, participation de ceux-ci à deux émissions sur *Télé Nantes*, interview de L. Le Gac sur *Euradio* et longue émission de 50 minutes sur *Radio Fidélité*.

La pandémie de covid-19, qui a provoqué en deux ans environ cinq millions de décès et des dégâts sociaux et économiques importants, nous interroge sur l'utilisation et la répartition des richesses, et la solidarité entre les êtres humains.

En effet, alors que tous les moyens devraient être mis en œuvre à l'échelle internationale pour combattre les effets de ce virus, les courses folles de l'enrichissement sans limite d'une poignée de milliardaires capitalistes et de la militarisation de la planète continuent.

Les 1 % des plus riches de la planète possèdent aujourd'hui près de la moitié des richesses mondiales, les milliardaires français ont quant à eux gagné 170 milliards d'euros depuis le début de la crise sanitaire, soit deux fois le budget de l'hôpital public (Oxfam France), continuant de creuser les inégalités

Les dépenses militaires mondiales s'élèvent en 2020 à près de 2000 milliards de dollars, en hausse de 2,6 % quand le produit intérieur brut (PIB) mondial a reculé de 4,4 % du fait de la pandémie (chiffres SIPRI), faisant peser des risques pour la paix dans le monde.

Dans ce contexte alarmant, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent cependant pour exiger la levée des brevets sur les vaccins et traitements anti-covid, seul moyen d'être solidaires et de lutter efficacement contre la pandémie selon l'OMS (seulement 6 % de la population est vaccinée en Afrique).

Cette exigence doit se traduire en une réalité sociale et démocratique internationale.

Poursuivre le travail de mémoire

En 2022, les comités du souvenir de la Loire-Atlantique vont poursuivre leur travail de mémoire, basé sur la connaissance et la transmission de l'histoire de la Résistance et de ses valeurs.

Les inaugurations de plaques dans les cimetières où ont été inhumés les 27 de la Carrière vont continuer, initiative du comité de Châteaubriant qui va être reprise pour les cimetières ayant reçus les corps des 16 fusillés du champ de tir du Bêle.

A quelques mois du 80e anniversaire des « procès » dits « des 42 et des 16 », où 50 FTP-Francs tireurs et partisans, ont été exécutés en 1943, un travail conséquent va être entrepris associant des historiens, des artistes, des

collectivités afin de présenter à un large public un épisode encore trop mal connu de la résistance populaire dans le département. Le livre *En vie, en joue, enjeux*, la BD *Immortels !* et la pièce *Les 50* vont continuer d'être proposés dans les établissements scolaires, les communes. Ces outils d'éducation doivent aussi permettre de lutter pied à pied contre les idées négationnistes de l'extrême-droite et de sensibiliser contre les dégradations ignobles infligées aux lieux de mémoire et aux symboles de la Résistance, comme celles que nous venons de connaître au Mémorial du Mont-Valérien et à Bouguenais, place Louis Bâle - Guy Jamet.

Je vous présente tous mes vœux de solidarité et de paix pour la nouvelle année.



Par C. Retailleau
Président du Comité

Histoire Les fusillés de 1943

Les « procès » des 42 et des 16

Le 15 janvier 1943, le « procès » dit « des 42 » s'ouvre au Palais de justice de Nantes, situé alors place Aristide Briand. Du 15 au 28 janvier, les 45 inculpés - 43 hommes et 2 femmes - y sont conduits depuis la prison Lafayette toute proche, et traduits enchaînés devant la cour martiale allemande.

Il s'agit d'un « procès » à grand spectacle. Le décor est conçu pour impressionner : les murs sont recouverts de tentures rouges agrémentées de croix gammée. Le public est limité : seuls quelques officiels et surtout des journalistes de la presse collaborationniste car l'objectif est d'impressionner l'opinion. Les avocats - le bâtonnier Guinaudeau et ses confrères ont été commis d'office, le traducteur officiel E. Duménil les assiste. Les entretiens se déroulent en allemand, le réquisitoire n'est pas traduit aux accusés. Il s'agit d'une parodie de procès.



Les inculpés sont des membres de l'Organisation spéciale, organisation dédiée à l'action directe, créée par le PCF dès octobre 1940. Ils doivent répondre de 49 chefs d'accusation : attentats contre l'occupant ou contre des collaborationnistes

notoires, sabotages, vols de tickets d'alimentation, aide aux résistants, propagande communiste. Le contexte n'est guère favorable à la mansuétude des autorités allemandes. Contrairement à ce qu'elles espéraient à la suite de l'exécution de 48 otages le 22 octobre 1941 : faire peur pour dissuader le développement d'actes de résistance, c'est en effet l'inverse qui s'est produit. De l'automne 1941 à l'année 1942 les actes de sabotage se sont multipliés. Par ailleurs le contexte international préoccupe le Reich confronté à la combativité de l'Armée rouge à Stalingrad où la Wehrmacht conduite par von Paulus devra capituler le 2 mars.

À l'évidence, les Allemands veulent faire un exemple. Ils considèrent les accusés comme des « assassins » ou des francs-tireurs, des « terroristes » criminalisant ainsi leur action. Trois inculpés sont condamnés à des peines de prison, trois sont acquittés faute de preuve mais deux d'entre eux seront déportés. Les deux femmes sont renvoyées à un complément d'enquête, mais également déportées. En dépit du délai de grâce fixé au 2 février, dès lendemain 29 janvier, 9 condamnés sont fusillés au terrain militaire du Bêle à Nantes. 25 autres le seront le 13 février 1943, parmi lesquels 5 Républicains espagnols. Les trois derniers seront exécutés le 7 mai 1943.

Au moment où se déroule ce « procès », de nouvelles arrestations surviennent. Des FTP - Francs tireurs et partisans - qui ont pris la relève en novembre 1942 des premiers résistants de l'OS, tombent à leur tour. Mais contrairement au procès très médiatisé de janvier, celui dit « des 16 » qui se déroule les 12 et 13 août passe quasiment inaperçu. Les autorités françaises vichystes n'ont même pas été informées, des « avocats » allemands sont désignés pour « défendre » les accusés, mais ils abondent dans le sens de l'accusation. 15 accusés sur 16 sont condamnés à mort dont deux seront graciés mais déportés (Denise Ginollin et Armand Loyer). Roger Astic est acquitté mais déporté. Le 25 août, 11 FTP sont fusillés au Bêle. Deux sont transférés en Allemagne et seront exécutés le 20 novembre 1943 à Tübingen.

Pour en savoir plus : www.resistance-44.fr

*Dossier Les procès des 42 et des 16 *Liste des fusillés

Guy HAUDEBOURG

Nantes 1943. Fusillés pour l'exemple. Geste Editions

Jean CHAUVIN, *Lettres d'un héros ordinaire.* Auguste Chauvin, résistant FTP (1910-1943), L'Oribus n°58

Un documentaire sur le Procès des 42, réalisé sous la direction de **Marc GRANGIENS**.

Commémorations des fusillades de 1943 à l'issue des « procès » des 43 et des 16

NANTES - Mémorial du Bêle, rue Claude et Simone Millot - **Samedi 29 janvier à 11 heures**

SAINTE-LUCE/LOIRE - Place Jean et Renée Losq - **Samedi 29 janvier à 15 h**

DIVATTE/LOIRE - Cimetière de La Chapelle Basse-Mer - **Dimanche 30 janvier à 11 h**

Une manifestation aura lieu à **BOUGUENAIS** en hommage à Louis Bâle et Guy Jamet, FTP du procès des 16 dont la plaque d'une place portant leurs noms a été profanée. **Dimanche 27 février 9 h** Place Louis Bâle et Guy Jamet

REZE - Square Jean Moulin puis Cimetière Saint Paul **Dimanche 27 février 10h30**

15 décembre 1941

Un tournant dans la répression

Avec les exécutions massives d'otages le 22 octobre à Châteaubriant, Nantes et au Mont-Valérien, puis le 24 à Souge près de Bordeaux le Commandement allemand et ses alliés de Vichy cherchaient à créer un effet de terreur afin de dissuader la population de rejoindre la résistance. C'est l'effet inverse qui s'est produit : si les attentats ont été désapprouvés par la population, les fusillades des 22 et 24 octobre ont suscité une réprobation massive et provoqué de premières fissures dans la politique de collaboration.

Le 14 novembre *L'Humanité* clandestine proclame : « La vengeance est un devoir, jamais on ne fera assez de mal aux nazis et à leurs valets, vengeance, vengeance ! ». Les attentats se poursuivent, visant principalement des matériels ou des installations, puis fin novembre et en décembre contre des militaires allemands. Le durcissement de la répression allemande est immédiat. Le 5 décembre Stülpnagel propose trois mesures à Berlin : exécution de 100 otages, amende de 1 milliard de francs pour les juifs de Paris, internement et déportation de 1 000 juifs et de 500 jeunes communistes à l'est de l'Europe. « Si les deux premières mesures reprennent la politique de répression appliquée jusqu'alors (...) la déportation de représailles constitue une nouveauté de grande portée » souligne l'historien Louis Poulhès*. En attendant l'accord de Berlin, Stülpnagel fait exécuter au Mont-Valérien 4 otages le 4 décembre, puis 11 autres le 10.



Une partie des 200 personnes présentes devant la stèle le 17 octobre 2021 à la Blisière.

Le 12 décembre Hitler donne le feu vert. 260 Feldgendarmes et 200 policiers de la Sipo-SD** assistés par des policiers français arrêtent 734 juifs. Pour atteindre le nombre de 1 000 juifs, 300 sont extraits de Drancy. Les 1043 otages sont regroupés dans le camp de Compiègne. Après les rafles de mai et

août 1941 la campagne antisémite est ainsi brutalement relancée. Le 15 décembre, 95 otages sont exécutés : 69 au Mont-Valérien dont Gabriel Péri. 26 autres otages sont fusillés : 13 à Caen dont Lucien Sampaix, 9 à Châteaubriant-La Blisière*** et 4 à la prison de Fontevault. Au total les juifs sont au nombre de 49. La répression du « judéo-bolchévisme » est à l'œuvre. Ces exécutions provoquent « la douleur révoltée » de l'opinion « dominée par la profonde émotion causée par l'exécution d'otages » ainsi qu'en rend compte le préfet de Loire-Inférieure dans son rapport de synthèse pour le mois de décembre 1941.



Marielle Arteaud a pris la parole au nom du Comité du souvenir

La déportation des 1000 juifs et des 500 jeunes communistes est préparée mais ces préparatifs sont interrompus en raison de la situation difficile des transports « du fait du piétinement de la guerre devant Moscou » qui contraint à mobiliser les trains pour acheminer troupes et matériels mais également, selon Louis Poulhès, en raison du report en janvier 1942 de la conférence de Wannsee « pour la solution d'ensemble de la question juive en Europe ».

*Louis Poulhès,

L'Etat contre les communistes 1938-1944,
Editions Atlande.

**Sipo-SD : police de sûreté et service de renseignement de la SS communément appelée la Gestapo.

** Adrien Agnès, Paul Baroux, Louis Babin, Raoul Gosset, Fernand Jacq, René Perrouault, Maurice Pillet, Georges Thoretton, Georges Vigor,

Pour en savoir plus : www.resistance-44.fr

ADHEREZ au Comité du souvenir !

Alors que les témoins directs disparaissent, pour perpétuer les valeurs de la Résistance, nous avons besoin de vous.

Rejoignez-nous pour développer la connaissance de l'histoire et transmettre la mémoire.

Prenez contact avec le Comité par courrier ou sur notre site. Vous serez les bienvenus.e.s !

NECROLOGIES

Guy **TEXIER**



Guy Texier nous a quittés ce 21 octobre. De nombreux camarades et amis l'ont accompagné le 27 octobre pour un ultime et émouvant hommage. Notre Conseil d'administration a fait part de son émotion et lui a également rendu hommage lors de sa réunion du 4 décembre. La réunion de notre AG le 26 février, à

Saint-Nazaire, lui sera dédiée.

Guy est né le 18 janvier 1938 à Trignac où sa famille s'était installée, son père travaillant aux Forges de Trignac. Il était le dernier d'une famille de treize enfants. Enfant, il vécut les bombardements de Trignac en 1943. Entré en 1952 à l'école d'apprentissage des Chantiers de Penhoët, il obtint un CAP de chaudronnier en 1955. Chaudronnier aux Chantiers de l'Atlantique, il adhéra immédiatement à la CGT à dix-sept ans, au moment des grandes grèves dans la métallurgie. Membre de l'UJRF de 1952 à 1954, son service militaire de 29 mois, dont 25 en Kabylie, le confirma dans ses convictions communistes et il adhéra au PCF en 1961. Très vite des responsabilités lui furent confiées : délégué du personnel en 1960, secrétaire de son syndicat et secrétaire des métallos nazairiens, il devint responsable de l'UL-CGT de 1971 à 1982 et dirigeant de l'UD, puis, jusqu'en 1995, responsable régional. Il entra à la commission exécutive de la CGT en 1982 et y resta jusqu'en 1995. Guy Texier fut également membre du Conseil économique et social régional de 1982 à 1995. Retraité, il garda des responsabilités à la CGT. Dans les années 1970, il était membre du comité de section de Saint-Nazaire et du comité fédéral du PCF. Il fut conseiller municipal de Saint-Nazaire de 1977 à 1983 puis réélu de 1995 à 2001.

Il a été depuis 2016, secrétaire général du Comité départemental des fusillés de Châteaubriant et de Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure et membre du Bureau national de l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt. Attaché jusqu'à son dernier souffle à la transmission de l'histoire de la résistance et du rôle des ouvriers et du syndicalisme dans la lutte pour la libération du pays, affaibli par la maladie, il était encore présent le 4 septembre à la cérémonie en hommage à Jean de Neyman.

Michel COIFFARD est décédé le 21 octobre à

6 90 ans. S'il vivait à Aix-en-Provence, il était lié à

notre département par sa femme Claudine, fille de Claude Millot, l'un des fusillés du 13 février 1943 et de Simone, résistante de la première heure qui créa avec Marcel Paul les embryons de la résistance communiste nantaise dès 1940. Michel et Claudine sont venus à Nantes tant que leur santé le leur a permis, la dernière fois pour l'inauguration de la rue Claude et Simone Millot sur laquelle se trouve le Mémorial du Bêle. Lors du Conseil d'Administration le 4 décembre nous lui avons rendu hommage en y associant Claudine.

Claudine COIFFARD Ce 27 décembre nous apprenons le décès de notre camarade Claudine, une profonde amitié nous liait à cette militante si attachante C'est avec une grande tristesse que nous les voyons partir tous les deux.



Jo PATRON nous a quittés à l'âge de 90 ans.



Prêtre-ouvrier, ouvrier du bâtiment, il a été l'un des dirigeants de l'UL CGT nazairienne de 1972 à 1990. Toute sa vie a été dédiée à la défense des travailleurs et l'aide apportée à leurs luttes. Il a été de tous les combats pour les libertés et pour la paix et a été l'un des animateurs de l'Appel des Cent dans les années 1980. Passionné par l'histoire populaire et sa transmission, il était membre de notre Comité du souvenir.

Jean-Luc **CABELLAN**

Jean-Luc nous a quittés le 17 juillet à l'âge de 82 ans. Ouvrier imprimeur à l'entreprise Carnaud de Basse-Indre. Il a été un adhérent de la CGT et un militant dans son entreprise et en tant que retraité.

Il fut appelé à la guerre d'Algérie, qui le marqua profondément. Ce qui l'amena à adhérer à l'ARAC de Couëron et devenir un militant du devoir de mémoire. Dans ce sens il participa à sa transmission au Lycée professionnel d'Audubon de Couëron pendant de nombreuses années au nom du Comité local d'Indre. Toute sa vie il fut également un militant associatif.

NECROLOGIES suite

Robert CREANGE

Né à Paris le 18 avril 1931, Robert est décédé le 19 décembre

Nous le rencontrions régulièrement lors des cérémonies à Châteaubriant, et pendant de longues années lorsque ses responsabilités de secrétaire général de la FNDIRP, ou ses vacances l'amenaient dans le département à Préfailles.

Enfants juifs, Robert et sa sœur échappent miraculeusement à la déportation, lors de l'arrestation de leurs parents qu'ils ne reverront jamais.

Robert était un homme chaleureux, affable, d'une grande gentillesse, un



honnête homme qui dans sa vie assumait de nombreuses responsabilités : à la CGT de Renault Billancourt, au PCF, à la FNDIRP, internationalement toujours au service

du travail de mémoire.

Robert était l'un de nos camarades de la direction de l'amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt. Il assumait également la présidence du comité du souvenir des 35 martyrs de la cascade du bois de Boulogne et de secrétaire général du comité national du souvenir des fusillés du Mont-Valérien. C'est dire si Robert était pleinement engagé dans la transmission de la mémoire de la Résistance et de ses martyrs. A ce titre, il a toujours été très attentif au travail de «ses amis» du comité départemental du souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire Inférieure.

Le meilleur hommage que nous pouvons lui rendre est de poursuivre ses combats contre l'oubli et les falsificateurs de l'histoire.

Le Comité présente ses sincères condoléances aux familles et aux proches de nos amis disparus.

Profanation d'une plaque portant les noms de FTP sur une place de Bouguenais

Communiqué

Le Comité départemental du souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure exprime son émotion et sa réprobation de la profanation ignoble, constatée mercredi à Bouguenais, de la plaque à Louis Bâle et Guy Jamet, deux jeunes résistants, Francs-tireurs et partisans (FTP) fusillés le 25 août 1943 au champ de tir du Bêle, à Nantes au terme d'une parodie de procès.

Cette dégradation intervient quelques jours après les dégradations de la façade du Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien où cinq otages nantais ont été fusillés le 22 octobre 1941.

Notre Comité condamne fermement ces actes de vandalisme. Les auteurs de ces délits doivent être identifiés et poursuivis par la justice.

Ces actes nous rappellent que la lutte contre l'obscurantisme ne doit pas s'arrêter. Ils sont incontestablement encouragés par les déclarations de haine, la réécriture de l'histoire. Le pétainisme semble renaître de ses cendres et les prédateurs de l'histoire pérorent devant micros et caméras.

« Ils l'ont bien cherché ! » Ce qu'ont cherché Louis Bâle, 33 ans, et Guy Jamet, 23 ans, ajusteurs à la SNCASO, syndicalistes, c'est à libérer

notre pays de l'occupation hitlérienne quand d'autres se vautraient dans la collaboration, à restaurer la République dynamitée par Vichy et à conquérir un ensemble de droits sociaux et démocratiques inscrits dans le programme du Conseil national de la Résistance, trop souvent

mis en cause aujourd'hui. Le site www.resistance-44.fr propose à la connaissance de celles et ceux qui le souhaitent les biographies de ces deux jeunes résistants et de leurs compagnons.

Notre Comité se réjouit du succès populaire des commémorations du 80^e anniversaire de l'exécution des 50 Otages, à Châteaubriant le 17 octobre avec la participation de 6 000 personnes, à Nantes le 22 octobre, en présence de Madame Sandra Impériale, et à Indre le 24 octobre. Il affirme sa détermination à poursuivre sans relâche son travail de mémoire ancré dans un travail d'histoire à l'approche du 80^e anniversaire des fusillades de 1943.

Il appelle les démocrates à réagir au climat nauséabond ambiant, et à participer aux cérémonies à la mémoire des résistants fusillés en 1943 : le 29 janvier au terrain du Bêle à Nantes et à Sainte-Luce-Loire, le 30 janvier à La Chapelle-Basse-Mer/Divatte-sur-Loire, et le 27 février à Rezé.

NANTES, le 18 décembre 2021

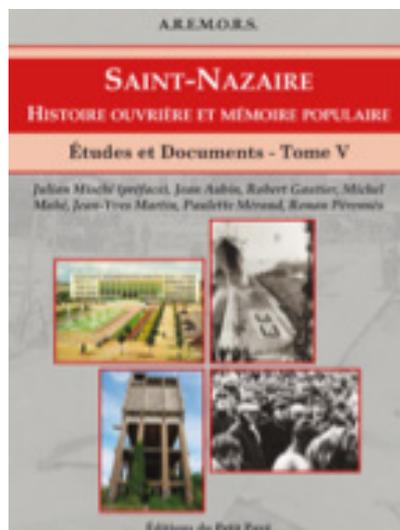


Livres

Saint-Nazaire :

Histoire ouvrière et mémoire populaire

AREMORS, Le Petit Pavé, 28€



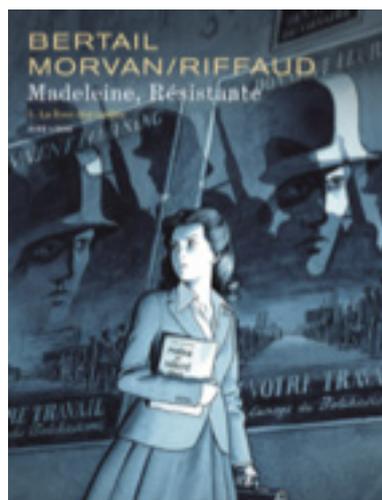
L'Association de recherches et d'études sur le mouvement ouvrier de la région de St-Nazaire publie le tome V de sa série «Etudes et documents », faisant la part belle aux années 1960. On y lira également trois études sur les Forges de Trignac, la présence américaine et une étude historiographique sur la Poche de St-Nazaire. Aremors poursuit ainsi son travail au long cours sur l'histoire ouvrière nazairienne « mêlant rigueur historienne et souci de s'adresser au plus grand nombre » comme l'écrit Julian Mischi dans sa préface.

Madeleine, Résistante La rose dégoupillée

Editions Air libre/ Dupuis. 23,50€

Prix Goscinny du Festival d'Angoulême

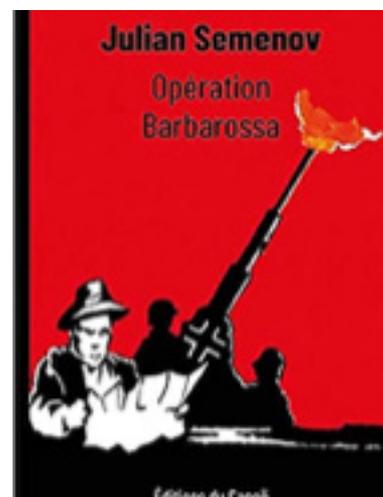
A 97 ans, Madeleine Riffaud reçoit avec Jean-David Morvan et Dominique Bertail le prestigieux prix Goscinny des meilleurs scénaristes de l'année, au festival international d'Angoulême. Ce prix vient récompenser cette BD qui raconte son engagement dans la Résistance. Il s'agit du tome 1 d'une trilogie, récit du parcours hors norme d'une ado résolue à s'engager et de la vie de la résistante.



Opération Barbarossa

Julian Semenov

Editions du Canoë, 20€



Il s'agit d'un roman d'espionnage de Semenov, le maître russe du genre . Le sujet est la préparation de l'invasion de l'URSS par l'Allemagne nazie, le 22 juin 1941, avec l'appui d'Ukrainiens qui se firent les exécutants zélés des basses œuvres du IIIe Reich au nom du nationalisme et de l'anticommunisme. L'agent Vladimirov, alias Stirlitz, infiltré au cœur du haut commandement hitlérien tient le premier rôle. Il renseigne le « centre » sur les projets de l'ennemi. Ses notes dégagent l'essentiel de ce qui se déroule en juin 1941. Un véritable roman de l'Histoire

A lire sur

www.resistance-44.fr

- *Reportage sur les cérémonies du 80e anniversaire
- *Le texte dit par Robin Renucci dans la carrière
- * « Hommage aux fusillés de Chateaubriant », sculpture créée par Monique Arradon
- * Jules Auffret, Marc Bourhis et Guy Môquet au Petit-Auverné
- *Les 48, film de Chloé Glotin sur les otages de Chateaubriant et Nantes
- * Les biographies des fusillés
- *Le dossier sur les procès des 42 et des 16

Comité départemental du souvenir des fusillés de Chateaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire Inférieure

comitesouvenir@orange.fr

www.resistance-44.fr

1 Place de la Gare de l'Etat - case 1 - 44276 Nantes CEDEX 2

Association reconnue d'intérêt général habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux en application des dispositions de l'article 200 du code général des impôts

Déclaration en préfecture de Nantes dossier 12034 - le 27/01/1977. Journal Officiel du 03/02/1977

Siret 50232049200015

RNA - W 442015466